

AGRÉMENT DES GARDIENS DE FOURRIÈRE : DOSSIER À CONSTITUER

- Formulaire de candidature dûment complété
- Cahier des charges signé (cf. site de la préfecture du Nord)
- Copie de la pièce d'identité du candidat recto-verso en cours de validité et justificatif de domicile
- Attestation relative aux incidences pécuniaires d'une éventuelle mise en jeu de la responsabilité civile de l'entreprise dans le cadre de l'activité de fourrière
- Copies des permis de conduire des personnels d'intervention
- Descriptif des locaux
- Photos du matériel, des locaux d'accueil et du parc
- Plan détaillé des installations de fourrière indiquant les clôtures, le contrôle des accès et les aires d'entreposage des véhicules susceptibles de polluer l'environnement
- Copies des certificats d'immatriculation et des cartes blanches des véhicules
- Copie des procès-verbaux de contrôle technique en cours de validité et des attestations d'assurance des véhicules

Toute falsification avérée de documents entraînera le rejet complet de la candidature ou le retrait de l'agrément